



Département Laboratoire et Géoexpertise & Département Energies renouvelables et Traitement de l'eau

Notre entreprise :

La Société du Canal de Provence, acteur de l'aménagement du territoire et du développement économique de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, préserve la Provence de la pénurie d'eau. Implantée à Aix-en-Provence, elle conçoit, réalise et exploite depuis plus de 50 ans des aménagements hydrauliques structurants, composés de divers ouvrages de génie civil et d'un réseau d'adduction sans cesse perfectionné.

Mission :

Dans le cadre des travaux de réhabilitation ou de construction de ses ouvrages, la SCP doit anticiper les opérations de mouvement des terres en milieu agricole et/ou naturel (les déblais issus du sous route pourront être étudiés si la charge de travail le permet). L'objectif est d'aboutir à un équilibre entre les déblais et les remblais, tout en préservant les intérêts économiques, environnementaux et sécuritaires. La valorisation des terres et des déblais peut ainsi se concrétiser sous différentes formes :

- La reconstitution des sols pour une remise en culture, un reboisement ou un aménagement paysager
- L'utilisation en remblais techniques intégrés aux ouvrages,
- La création de piste ou de rampe d'accès
- L'imperméabilisation des sols (digue, lagunes...)
- La valorisation des matériaux vers des filières externes (carriers, centre d'enfouissement, fabricants de terreux ...)

Dans cet esprit, la SCP souhaite intégrer de nouveaux points techniques dans ses CCTP (Cahier des Clauses Techniques particulières) pour améliorer la gestion des terres et déblais de nos chantiers.

Sujet du stage : Gestion et valorisation des terres et déblais de chantier

Le stage s'articule autour :

- D'une recherche bibliographique issue de projets SCP ou de projets menés par des entreprises similaires,
- D'une analyse des procédures en vigueur (Système de Management de la Qualité de la Sécurité et de l'Environnement, et des retours d'expériences des différents intervenants à tous les stades du projet (étude et réalisation),
- De l'élaboration de propositions intégrant les préoccupations liées aux exigences foncières, hydrauliques, environnementales dans les CCTP... dans le respect de la réglementation,
- De l'élaboration des bonnes pratiques et de leur mise en œuvre (sensibilisation , formation) pour une utilisation optimale des terres végétales.

Profil du stagiaire (H/F) :

Le stagiaire a le sens de la communication, apprécie le travail en équipe. Doté d'une bonne capacité d'analyse, il n'hésite pas à solliciter les différents acteurs afin de progresser dans sa mission. Sensibilisé à la cause du développement durable, il mobilisera ses compétences techniques dans le domaine des travaux publics (géotechnique) et de l'environnement (notamment les domaines du sol, de l'agronomie et du droit) pour produire un rapport synthétique, étayé par des logigrammes argumentés.

Etudiant en formation Bac+3 à Bac+5 dans le domaine des Travaux Publics ou de l'Environnement, il est disposé à travailler pendant une période minimale de 6 mois, au sein de la SCP.

Durée et période :

- 6 mois courant 2018.
- Le stage se déroulera au Tholonet (13100)

Pour postuler:

Merci de nous adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) sous la référence du titre du stage

par e-mail à : jean-claude.lacassin@canal-de-provence.com